

## Avis public



### **DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL**

Avis public est, par la présente, donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire prévue le 3 février 2025 à 19 heures, au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée statuera sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel, en vertu du *Règlement sur les usages conditionnels* (RCA06 17097), relativement à l'usage « habitation de soins et de services » pour le bâtiment situé au :

**2320-2322, avenue Marcil**

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Fait à Montréal, ce 16 janvier 2025.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate